



INFORMATION

MUNICIPALE



Louvigné

Janvier 99

LOGO LOUVIGNE

Pour vous présenter le nouveau logo de la commune, nous avons dû vous le servir "tout chaud", à la sortie du moule, ce qui explique ce montage en bandeau.

La commission avait fixé comme directives à l'artiste :

- Proximité de la Jouanne
- Cadre de verdure
- Caractère de ruralité
- Clocher typique et centre de la commune
- Commune qui se développe (le soleil se lève !)

"DERNIERE MINUTE" :

Regroupement de commerces

Les lots 10 et 11 (électricité - chauffage) ont été attribués à l'entreprise LEGAY SARL de LOUVIGNE, entreprise mieux disante. Les travaux doivent débuter le 4 janvier 1999 !

Le Maire et le lien social

En novembre dernier avait lieu, à Paris, le 81^{ème} Congrès des Maires de France. Au menu des participants figurait le thème principal : "Le Lien Social". Cela consistait en une réflexion pour comprendre la nature et la fonction de ce lien qui unit les habitants entre eux et avec leurs élus au sein de la commune.

Ramené à l'échelon de Louvigné, le problème peut se résumer à quelques questions simples :

Comment construire le "Lien social" ? Comment l'entretenir quand il existe ? Comment le réparer quand les risques de rupture apparaissent ?

Ce lien existe essentiellement grâce aux associations très représentatives de l'ensemble de la population. Les relations humaines sont considérablement facilitées en raison de la taille de la commune : les barrières géographiques, culturelles, sociales n'existent pas chez nous comme dans les grandes villes. Ces associations entretiennent de bonnes relations avec leurs adhérents en répondant à leurs attentes et en sachant mêler l'utile à l'agréable lors de manifestations conviviales.

Pour aller plus loin encore, elles mettent leurs énergies en commun refoulent l'esprit de clan. Les "Soirées Cabaret" ont eu le mérite de mettre en évidence cette volonté partagée de s'unir pour participer à des moments forts de la vie communale. Les applaudissements pour les acteurs, les compliments pour les organisateurs, les remerciements d'un public extérieur sous le charme, méritent d'être partagés par un grand nombre.

Pour ne pas conclure sur une note pessimiste, je pense que ce n'est pas le moment de songer aux risques de rupture. En cette période de début d'année et de vœux pour 1999, je préfère souhaiter vivement que cette force de cohésion qui nous unit reste toujours vivace et se renforce par des initiatives nouvelles allant dans le même sens.

En ce qui nous concerne, élus, nous continuons à préparer l'avenir. Quelques projets importants verront le jour en cette nouvelle année.

L'extension du "Domaine des Charmes" permettra d'accueillir une douzaine de nouveaux couples Louvignéens, assurant ainsi le rajeunissement de la population et le renouvellement des effectifs de l'école.

Le projet de regroupement de commerces verra enfin le jour dès le début de cette année et sera ouvert pour la fin du 1^{er} semestre.

Une nouvelle entreprise, EURO FORAGES, viendra s'implanter sur la zone artisanale de la Communauté de Communes accentuant ainsi les premiers pas du développement économique.

Enfin il restera à assurer le devenir de nos déchets non considérés comme "ordures ménagères" et entrer ainsi dans le cadre de la nouvelle législation pour 2001

L'année 1999 verra donc se concrétiser ces principaux projets.

L'équipe municipale vous présente ses MEILLEURS VOEUX pour l'année 1999.

Bonne Année à tous

JB Le Gallio

SOMMAIRE

- *Comptes Rendus du Conseil Municipal*

- *Recensement général population 99*

- *Tri sélectif*

- *Vie Associative*

- *Calendrier des Fêtes*

- *Etat Civil 1998*

- *Informations Flash*

- *Vous avez la parole.....*



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 1998

REGROUPEMENT DE COMMERCES

A- Projet définitif - Permis de construire

Après présentation de l'avant projet définitif de construction pour regroupement de commerces, des plans s'y affèrent et de l'estimation prévisionnelle au 30 juin 1998 .

Le conseil Municipal décide d'approuver cet avant projet définitif et autorise Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire.

B - Marché Architecte

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'oeuvre, concernant le projet de regroupement de commerces, avec Mlle SARRAT Frédérique, Architecte D.P.LG., la Racinière 53000 LAVAL

C - Mission de coordination de sécurité santé

Dans le cadre de la réglementation applicable aux opérations de bâtiment ou de génie civil, en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs, il a été procédé à une mise en concurrence en vue de désigner un coordonnateur santé sécurité

Le Conseil Municipal décide de retenir, pour une mission II, Monsieur G. SAVARY, Avenue R. Buron à LAVAL.

D - Bureau de contrôle

Dans le cadre de la réglementation il a été procédé à une mise en concurrence de bureaux de contrôle.

Après études des propositions, le Conseil Municipal décide de retenir l'agence AFITEST Z.A. de la Hallerais 35770 VERN SUR SEICHE

AFITEST est chargé des missions type A.S.F.E. conformes au décret du 30 10 1992.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

ACHAT MATERIEL ECOLE

Monsieur LAPIERRE, commission scolaire, propose un renouvellement du couchage pour les enfants de la maternelle.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 2 lots de 4 couchettes empilables et un jeu de roulettes soit un montant de 3109 F.T.T.C.

AFFAIRES DIVERSES

Elagage des haies

Sur proposition de la commission , le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en concurrence de quelques entreprises.

Salle des Loisirs

Lors des locations de la salle des loisirs, il arrive que certains matériels soient détériorés et nécessitent leur remplacement. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif à valeur de remplacement pour toutes détériorations ne pouvant donner lieu à réparations.

Logo

Le Choix du logo de la commune est décidé. Monsieur LAPIERRE est chargé de poursuivre les études pour ses utilisations.

Fleurissement

Monsieur GENDRON lit les résultats du concours. Ceux-ci paraîtront prochainement dans la presse et les lots aux lauréats seront remis, comme de coutume, lors de la cérémonie des vœux 1999.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 1998

REGROUPEMENT DE COMMERCES : DOSSIER CONSULTATION DES ENTREPRISES

Mademoiselle SARRAT, architecte, présente le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) tel que soumis à l'appel à la concurrence.

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation près des entreprises (publicité- appel d'offres).

EGLISE : DEVIS MOTEUR CLOCHE

Suite à une panne survenue courant juillet, un devis de réparation a été demandé à la société Michel GOUGEON 37110 VILLEDOMER.

La remise en état (réparation) est évaluée à 5 463,18 F. T.T.C. (garantie 1 an pièces et main d'oeuvre). L'installation d'un appareil de tintement neuf est évaluée à 6 030 F. T.T.C. (garantie 2 ans pièces et main d'oeuvre).

Le Conseil Municipal décide d'opter pour l'appareil neuf (6 030 F. T.T.C.) et d'inscrire cette dépense en section d'investissement - opération 45 bâtiments communaux - vote les crédits nécessaires à l'article 2313 - 45 , cette somme sera prélevée sur le fonctionnement chapitre 022 dépenses imprévues pour être portée au chapitre 023- Virement à la section d'investissement.

ELAGAGE DES HAIES

Vu les trois devis présentés par trois entreprises après appel à concurrence, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise DUVAL "Le Petit Noël" 53170 BAZOUGERS

DECHETTERIE

Monsieur CRIBIER présente une esquisse dressée par la D.D.E. Au vu des premières estimations financières, il est décidé que la commission voirie se penche à nouveau sur l'élaboration d'une solution moins onéreuse.

ECLAIRAGE PUBLIC

A l'initiative ou sur proposition du Syndicat d'électrification, un devis a été présenté pour la modernisation des armoires d'éclairage public. Le plus urgent semblerait l'armoire p8 de la Porte. Ce problème doit être reconsidéré avec le Syndicat d'électrification.

CANTINE GARDERIE

Monsieur LAPIERRE dresse le bilan provisoire de la fréquentation de la cantine et de la garderie.

Pour faire face au surcroît de travail dû à une augmentation des effectifs,

Le Conseil Municipal décide d'allouer trente minutes supplémentaires par jour de cantine à Madame GUITTER Marie-Thérèse.

DOMAINE DES CHARMES - 2ème tranche

La première tranche du Domaine des Charmes étant commercialisée, Monsieur le Maire demande à la commission de poursuivre l'étude commencée par la D.D.E. afin de prévoir une mise à disposition de nouvelles parcelles au 1er semestre 1999 et parallèlement de repreciser le calendrier pour voirie 2ème phase sur la 1ère tranche.

E.D.F. enfouissement réseau moyenne tension

Pour des raisons de sécurité, l'E.D.F. doit enfouir une partie des réseaux "moyenne tension" rue du Maine et supprimer ainsi le poteau implanté sur le trottoir au niveau du futur commerce.

Toutefois la partie "basse tension" restera aérienne et donc nécessitera l'implantation d'un nouveau poteau près de la cabine téléphonique. Cette partie "basse tension" relève en effet du Syndicat d'électrification d'ARGENTRE et non plus de l'E.D.F. Un devis pour l'enfouissement partiel a été établi mais ne peut être pris en compte, pour les demandes de subventions sur budget 1998.

L'étude globale pour l'enfouissement des réseaux basse tension et France Télécom reste en cours sur le secteur rue du Maine et Grande-Rue.

CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux non régularisés seront mis prochainement à l'enquête publique. Il convient de nommer un commissaire enquêteur par arrêté du Maire.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 1998

DOMAINE DES CHARMES

1ère tranche

- éclairage public

L'aménagement de l'éclairage public peut être entrepris dès maintenant. La D.D.E. doit contacter le Syndicat d'électrification. La commission choisira les candélabres et soumettra une proposition au conseil municipal à la prochaine réunion.

- 2ème phase de travaux

Il paraît souhaitable d'attendre que la viabilisation de la 2ème tranche soit terminée.

2ème tranche

La D.D.E établit un plan sur la base de l'esquisse présentée et consulte les concessionnaires (E.D.F. - SAUR - FRANCE TELECOM).

Un avant projet sommaire (A.P.S) avec estimation du coût de viabilisation est envisagée pour fin novembre 1998. Il sera alors possible de fixer le prix de vente du mètre carré de terrain.

Le planning est fixé comme suit :

Fin décembre 1998 : dossier de création du lotissement

Fin février 99 : Appel d'offres

Avril 1999 : début des travaux de viabilisation

Juin 1999 : fin des travaux de viabilisation

Pour permettre l'étude globale avec extension future, les services techniques de la D.D.E. souhaitent disposer d'un relevé topographique sur l'ensemble de la parcelle y compris la zone non constructible à ce jour. Il est décidé de demander ce relevé au cabinet ZUBER de LAVAL.

INSTALLATIONS CLASSEES

Vu l'avis relatif à l'ouverture d'une enquête publique concernant la demande présentée par Monsieur Patrice GAUTIER, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, après extension, un élevage avicole de 57525 animaux - équivalents-, à BAZOUGERS, lieu-dit "La Touche"

Vu le plan d'épandage situé en partie sur le territoire de la commune de LOUVIGNE,
Conformément à l'article 8 du décret du 21 septembre 1977 modifié,

Le Conseil Municipal de LOUVIGNE émet un avis favorable sous réserves de la stricte application de la réglementation en vigueur.

REGROUPEMENT DE COMMERCES

L'ouverture des plis étant prévue le lundi 26 octobre 1998,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

ZONE D'ACTIVITES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la communauté de communes du Pays de LAVAL, par délibération en date du 8 octobre 1998, a décidé :

- de céder un terrain de 5000 m² à la Société BATIROC, société de crédit bail, pour le compte de l'entreprise EUROFORAGE, au prix de 150 000 F.

- d'allouer, au titre du C.R.D. en cours, une subvention de 250 000 F à la Société BATIROC, avec obligation pour celle-ci de l'intégrer dans le plan de financement de l'opération en vue d'alléger les loyers pour EUROFORAGE.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- Maternelle : Achat de lits empilables

Par mesure d'hygiène, d'uniformité et de commodité le Conseil Municipal décide l'achat de 8 lits empilables au prix de 3069 F. Cette dépense sera inscrite à l'investissement - opération 45 bâtiments communaux - 2184-45, cette somme sera prélevée sur la section de fonctionnement chapitre 022 - dépenses imprévues pour être portée au chapitre 023 - Virement à la section d'investissement, cet achat revêt un caractère de durabilité.

- Tableau des emplois communaux

Pour faire face aux nouveaux besoins (ménage - cantine...),

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver le nouveau tableau des emplois communaux comme suit :

SITUATION ACTUELLE

1 secrétaire de Mairie

1 agent de bureau (Agence postale) 10 h

1 agent d'entretien qualifi

SITUATION NOUVELLE

1 secrétaire de mairie .

1 agent de bureau AP10h

1 agent d'entretien qualifié

Service Administratif
Titulaire à temps complet

Non titulaire en contrat renouvelable

Service technique

Titulaire à temps complet

	Titulaire à temps non complet	
2 agent d'entretien (30h/agent)		2 agents d'entretien (30h: agent)
		1 agent d'entretien 21 heures
	Non titulaire en contrat renouvelable	
1 agent d'entretien 18 heures		suppression
Ce nouveau tableau des emplois communaux sera applicable à compter du 1er janvier 1999.		

AFFAIRES DIVERSES

- Patte d'oie route de l'étang

La D.D.E propose, qu'après acquisition du terrain, les travaux de terrassement soient entrepris. Le balisage provisoire du carrefour sera mis en place à titre d'essai pendant quelques mois.

- Chemin des Sarignés

Pour résoudre un problème de visibilité, Monsieur le Maire doit contacter le propriétaire riverain pour étudier quelle solution peut être envisagée. L'installation d'un miroir ne peut se faire hors agglomération.

-Logo LOUVIGNE

Madame RACINE, entreprise "Prestige Communication" doit proposer quelques devis.

-Salle des Loisirs

Les tarifs de location pour les résidents et contribuables de LOUVIGNE sont strictement réservés aux Louvignéens.

Un rappel sera publié dans le prochain bulletin d'information.

- Problématique an 2000

Pour répondre à de nombreuses questions, une réunion des Maires et secrétaires de mairie des communes de 2ème couronne est organisée à Louvigné, le 4 novembre 1998.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 1998

REGROUPEMENT DE COMMERCES

A - Appel d'offres

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le résultat de l'appel et de l'analyse des offres pour construction du projet de regroupement de commerces.

Le lot 10 (chauffage gaz - ventilation mécanique contrôlée) et lot 11 (électricité - courants faibles) ont été déclarés infructueux;

Pour les lots 1 à 9 comprises les entreprises les mieux-disantes ont été retenues pour un montant HT de 819 377,27 F. Il convient d'ajouter au lot 1 (maçonnerie - terrassement - V.R.D.) une variante pour drainage (+2 533,06 F.)

B - Proposition gaz

Après consultation de plusieurs fournisseurs gaz il s'avère qu'il est préférable de confier les travaux de fouilles et de mise en place de la citerne au fournisseur choisi.

Cela induit une moins value au lot 1 (maçonnerie - VRD - terrassement) de 3 743 F.HT.

SIAEP ARGENTRE SUD

Monsieur CRIBIER porte à la connaissance du Conseil Municipal :

- * le règlement du service assainissement
- * la convention, définissant les modalités de conception, mise en oeuvre et transfert d'ouvrages réalisés sous une maîtrise d'ouvrage privée ou communale pour service eau et service assainissement
- * Rapport annuel - exercice 97 - service eau et service assainissement
- * modifications des statuts du syndicat
- * les délibérations correspondantes.

Le Conseil Municipal prend acte de ces documents et émet quelques inquiétudes quant à l'évolution du tarif de l'eau potable.

C.R. DE LA PETITE GAUDINIÈRE

Considérant que des travaux de renforcement et d'élargissement d'un virage s'avèrent nécessaires sur le chemin rural de la Petite Gaudinière,

Considérant que des travaux de drainage sont entrepris par les propriétaires riverains (GAEC de la Petite Gaudinière),

Le moment paraît opportun pour procéder à une mise en place d'une buse de 50 cm de diamètre et d'un avaloir type "become" permettant, d'une part l'écoulement des eaux de drainage et d'autre part un renforcement de la partie intérieure dudit virage.

AFFAIRES DIVERSES

a) carrefour RN 157

Monsieur le Maire donne lecture des 2 courriers réponses émanant, l'une de Madame Le Préfet, l'autre de Monsieur le Directeur D.D.E. : les services D.D.E. sont chargés "d'analyser la situation et de faire des propositions".

b) déchetterie

Une estimation clôture-portail porte à 33 750 F. H.T. le montant de la dépense à envisager.

Avant toute décision, le Conseil Municipal souhaite :

- procéder à une consultation de 2 ou 3 entreprises
- fixer le plan d'aménagement avec la commission voirie

c) Logo

Sur proposition de la commission, sur devis de l'entreprise PRESTIGE Communication, le Conseil Municipal décide :

- Mise en place LOGO avec disquette utilisable sur le P.C. :	6 000 F
- Edition de 1 000 feuilles quadrichromée	2 600 F
- Edition de 500 pochettes	4 500 F.
Soit une dépense totale de	13 100 F H.T.

d) Cour mairie

Suite aux travaux d'adduction d'eau, la cour de la mairie nécessite un apport de gravillons. Monsieur CRIBIER est chargé d'étudier les solutions possibles avec Monsieur CHESNAIE de la D.D.E.

e) Aménagement - Environnement

Dans le cadre d'une information préalable au boisement de terres agricoles, la D.D.A.F. requiert l'avis du Maire sur le boisement de 9 hectares à la Grande Corbinière, en peupliers et chênes rouges. A défaut de connaître des exploitants intéressés par ces terres, Monsieur le Maire émet un avis favorable.

10

RECENSEMENT DE LA POPULATION C'EST POUR BIENTÔT ! EN MARS 1999



Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèche, hôpitaux, écoles équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main d'oeuvre pour implanter une usine, en centre commercial, par exemple. Les associations oeuvrant dans des domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internants, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensés dès février

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes économiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

TRISELECTIF

Ci-dessous les résultats en tonnage collectés de notre tri-sélectif sur la commune de Louvigné
1er trimestre 1998

Mois	papier	Verre	PL A/A*	A.G*	Total
Janvier	1,15	1,575	0,150	0,0	2,875
Février	0,480	1,305	0,145	0,0	1,930
Mars	1,210	1,760	0,185	0,0	3,155
Total	2,840	4,640	0,480	0,0	7,960

2ème trimestre

Avril	0,860	1,725	0,225	0,0	2,810
Mai	0,480	2,040	0,260	0,0	2,780
Juin	1,630	2,805	1,220	0,0	5,655
Total	2,970	6,570	1,705	0,0	11,245

3ème trimestre

Juillet	1,545	1,945	0,440	0,0	3,930
Août	0,710	2,150	0,190	0,0	3,050
Septembre	1,705	2,080	0,525	0,0	4,310
Total	3,960	6,175	1,155	0,0	11,290

* PL A/A : Plastiques - boites alimentaires

* A.G : Vêtements

CALENDRIER 1999 DES VIDAGES DES CONTENEURS

VERRE : le lundi toutes des deux semaines

JANVIER	11 - 15	MAI	3 - 17 - 31	SEPTEMBRE	6 - 20
FEVRIER	8 - 22	JUIN	14 - 28	OCTOBRE	4 - 18
MARS	8 - 22	JUILLET	12 - 26	NOVEMBRE	2 - 15 - 29
AVRIL	5 - 19	AOUT	9 - 23	DECEMBRE	13 - 27

PAPIER - CARTON et PLASTIQUES : le jeudi 1fois/mois

JANVIER	7	MAI	27	SEPTEMBRE	16
FEVRIER	4	JUIN	24	OCTOBRE	14
MARS	4	JUILLET	22	NOVEMBRE	12
AVRIL	1 - 29	AOUT	19	DECEMBRE	9

3 EME TRIMESTRE

Secteur BONCHAMP - Tonnage sélectif 3ème trimestre 1998

	jul-98					aoû-98					sep-98					TOTAL TRIMESTRIEL					
	Papier	Verre	Pl. A/A	A.G	TOTAL	Papier	Verre	Pl. A/A	A.G	TOTAL	Papier	Verre	Pl. A/A	A.G	TOTAL	Papier	Verre	Pl. A/A	A.G	Total	
Anuillé	2,095	4,460	0,505		7,060	1,525	1,520	0,280		3,305	1,290	2,085	0,280		3,655	4,910	8,065	1,045	0,000		14,020
Andouillé	1,335	6,145	1,399		8,879	0,810	5,365	0,964		7,139	1,115	6,510	0,560		7,185	3,260	17,020	2,923	0,000		23,203
Argentré	3,100	4,780	1,105		8,985	2,610	5,290	0,778		8,676	2,820	6,870	0,990		10,680	8,530	18,940	2,871	0,000		28,341
Bonchamp	6,280	12,950	1,866	0,350	21,446	4,885	9,255	1,877	0,330	18,147	5,430	10,460	2,415	0,210	18,515	16,395	32,085	6,158	0,890		56,108
Chalons du Maine	0,390	0,870	0,115		1,375	0,905	1,215	0,185		2,305	0,480	0,755	0,150		1,385	1,775	2,840	0,450	0,000		5,065
Entrammes	2,590	5,675	0,940		9,205	1,355	5,300	0,675		7,330	1,845	5,985	0,555		8,485	5,790	16,960	2,270	0,000		25,020
Forcé	1,785	2,130	0,665		4,580	0,795	1,885	0,325		3,005	1,035	1,515	0,375		3,225	3,615	5,830	1,365	0,000		10,810
La Chapelle Anthemoise	0,645	1,240	0,120		2,005	0,540	1,130	0,110		1,780	0,875	0,825	0,120		1,820	2,060	3,195	0,350	0,000		5,605
L'Huisserie	2,970	12,795	0,805	0,350	16,920	3,300	9,515	0,515	0,280	14,210	2,140	8,520	0,485	0,585	11,730	8,410	30,830	1,805	1,815		42,860
Louvigné	1,545	1,945	0,440		3,930	0,710	2,150	0,190		3,050	1,705	2,080	0,525		4,310	3,960	6,175	1,155	0,000		11,290
Montflours	0,590	0,205	0,090		0,885	0,210	0,425	0,050		0,685	0,305	0,365	0,055		0,755	1,105	1,025	0,195	0,000		2,325
Montigné le Brillant	3,320	2,855	0,680		6,855	2,000	3,040	0,400		5,440	1,380	2,215	0,490		4,085	6,700	8,110	1,570	0,000		16,380
Parné sur Roc	2,010	2,130	0,455		4,595	1,820	1,935	0,375		4,130	1,525	2,320	0,365		4,210	5,355	6,385	1,185	0,000		12,835
Soulgé sur Ouette	1,525	2,055	0,495		4,075	0,510	2,180	0,200		2,890	0,775	2,285	0,285		3,325	2,810	6,520	0,960	0,000		10,290
St Jean sur Mayenne	1,025	2,305	0,448		3,779	0,390	2,550	0,530		3,470	1,245	2,990	0,260		4,485	2,660	7,845	1,239	0,000		11,744
	31,205	62,540	10,129	0,700	104,574	22,168	52,755	7,432	1,210	83,582	23,865	55,110	7,990	0,798	87,860	77,335	170,405	26,551	2,705		275,998

Les Associations de
LOUVIGNE



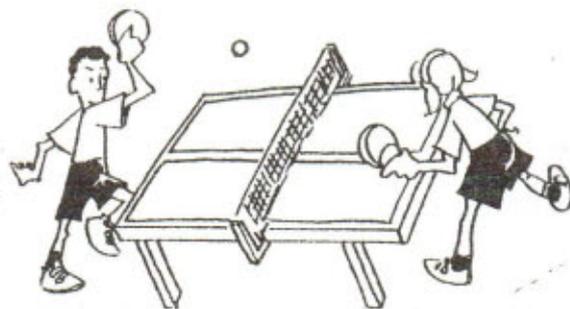
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

L'association du Tennis de Table a inscrit 2 pongistes à la rentrée de septembre, une bonne ambiance règne dans l'équipe D5.

Nouveaux habitants de LOUVIGNE, vous pouvez venir faire une visite sportive le mardi soir à l'entraînement ou compétitions 20 heures 30 à la salle des fêtes ou contacter Roland BEZIER 33, les Logis du Pré de la Fontaine LOUVIGNE tél 02 43 37 37 98.

L'association du tennis de table vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année et Meilleurs Voeux pour l'année 1999.

Le bureau



A. S. L. SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

En cette saison 98-99, la gymnastique volontaire de LOUVIGNE est devenue une association sportive, indépendante avec ses propres statuts.

Le Sport, sans compétition, pour le plaisir et la santé c'est le lundi : de 20 heures à 21 heures, dans la salle des loisirs, à LOUVIGNE.

Si le coeur vous en dit ou vous "le dit", il est toujours possible de nous rejoindre.

Meilleurs Voeux.

La Présidente,

A. TREMBLAY



A.S. LOUVIGNE BASKET

Voici une nouvelle saison pour l'équipe des basketteuses de Louvigné.
 Une seule équipe cadette a été engagée en championnat.
 Cette année les entraînements et les matchs de championnat ont lieu à Soulgé.

Les entraînements se déroulent le mercredi de 19h à 20h30 .

Les matchs ont lieu le samedi après midi.

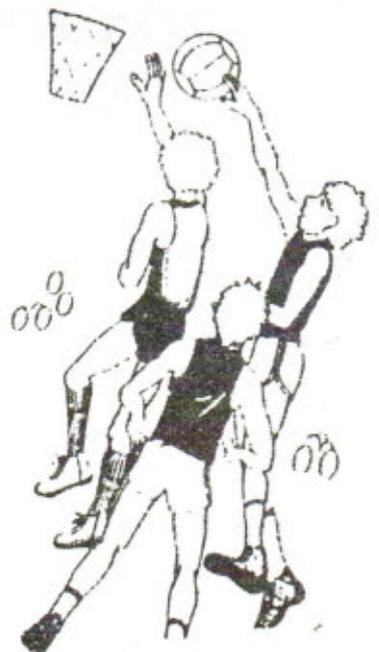
Patricia Coquelin et Erwann Philippe assurent les entraînements le mercredi et managent l'équipe le samedi.

Adeline Gautier s'est dévouée pour participer au stage d'arbitrage à Laval. Malheureusement pour l'équipe elle délaisse sa fonction de joueuse à domicile pour arbitrer les matchs à Soulgé. Nous la remercions pour sa bonne volonté et nous lui souhaitons une bonne réussite pour l'examen d'arbitre.

Nous proposons en attente avec Argentré et Soulgé de créer une école de basket l'année prochaine pour les filles nées entre 90 et 93. Si votre fille est intéressée ou si vous désirez plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente Mme Abivin au 02 43 37 37 23.

Bonne chance aux joueuses et bonne année à tous.

Le Bureau



ASSOCIATION SPORTIVE FOOTBALL

L'A.S. LOUVIGNE, aujourd'hui compte 130 licenciés, une légère augmentation comme chaque année a enrichi l'effectif Louvignéen.

La victoire de la France lors de la coupe du monde a remobilisé les effectifs des clubs mayennais, notamment au niveau des jeunes footballeurs même si à Louvigné cela n'a pas entraîné une inscription de masse.

L'A.S. LOUVIGNE a entamé sa deuxième saison dans le championnat régional. Une saison plutôt bien démarrée avec une flatteuse première place au bout de 3 journées de championnat et trois victoires. Elle se place actuellement à la 4ème place à 3 points du premier La Chapelle Saint Aubin (72) et seulement à 1 point du deuxième, deux places significatives d'une montée en Division Régionale d'Honneur. C'est donc une nouvelle saison pleine d'espoir avec un objectif raisonnable finir mieux placé que l'an dernier, c'est-à-dire dans les 7 premiers. A noter le bon parcours également en coupe du Maine puisqu'on est qualifié pour les 16èmes de finale. Une qualification à ce tour permettrait au club de battre un nouveau record dans cette compétition.

L'équipe B : dirigée par Jean Luc CORBEAU est classée cinquième, une place très honorable mais décevante si on se réfère à l'objectif du début de saison qui est la montée en promotion de première division

Cependant la saison est loin d'être finie et l'objectif peut encore être atteint. C'est un effectif de qualité mais il leur faudra plus de confiance et de solidarité pour obtenir leur objectif mais on peut faire confiance au groupe de Jean-Luc.

L'équipe C : encadrée par le duo Louvignéen Mickaël MOUSSAY et Mickaël AUBRY occupe la première place au classement avec VAIGES "B" et CHAMMES "B". C'est donc un championnat à trois qui s'annonce pour remporter le titre significatif de montée en promotion de deuxième division, une montée manquée de peu l'an dernier.

Les vétérans : dirigés par Thierry et Denis FOLLJOT sont classés 3ème avec un objectif ambitieux, on peut penser qu'ils peuvent l'atteindre si on regarde la richesse de l'effectif.

LES EQUIPES DE JEUNES

Cette année nous avons 8 équipes de jeunes :

- 2 équipes de - 17 ans (en entente avec l'A.S.P.T.T. LAVAL) - ENTRAMMES et FORCE)
- 2 équipes de - 13 ans (en entente avec FORCE et ENTRAMMES)
- 1 équipe de - 11 ans
- 1 équipe de - 9 ans;

Les moins de 17 ans "A" encadrés par Christophe POUTEAU jouent à l'A.S.P.T.T. en excellence. Ils sont 7ème au classement.

Les moins de 17 ans "B" encadrés par Stéphane LAPIERRE jouent à ENTRAMMES en Promotion. Ils sont 5ème au classement.

Les moins de 15 ans "A" encadrés par Philippe HOCDE jouent à ENTRAMMES en excellence. Ils sont 6ème au classement avec 4 victoires, un nul, 4 défaites. Ils devraient monter en excellence élite en deuxième phase de championnat.

Les moins de 15 ans "B" encadrés par Jacky GUITTER jouent à LOUVIGNE en promotion. Ils sont 8ème au classement.

Les moins de 13 ans "A" encadrés par Sébastien DUVAL jouent à LOUVIGNE en Honneur. Ils sont 1er au classement avec 9 victoires et aucune défaite. Ils réalisent le meilleur parcours avec autant de victoires que de matchs joués. Ils vont monter de deux divisions en deuxième phase de championnat ce qui leur permettra d'évoluer en excellence.

Les moins de 13 ans "B" encadrés par Christophe DAVIOT et Eric ANJUERE jouent à FORCE en promotion. Ils sont 7ème au classement. Ils devraient monter en supérieur en deuxième phase de championnat.

Les moins de 11 ans encadrés par Jean Yves MENARD et Loic LOLLIVIER enregistrent des résultats mitigés.

Les moins de 9 ans encadrés par André ABIVIN connaissent quelques difficultés mais continuent à progresser ce qui est encourageant pour la suite.

Tous ces jeunes sont entraînés par Sébastien DUVAL, Stéphane BARON, Christophe DAVIOT; Guillaume GOUYER, Julien ROCTON et Auguste DUVAL le mercredi.

A noter également la participation de Christophe DUVAL, Vincent GAIGNER, Vincent DELIGEON et Paul BRAULT le samedi pour l'arbitrage et l'accompagnement.

Les dirigeants et les joueurs de l'A.S. LOUVIGNE au nombre de 130 licenciés remercient toutes les personnes qui ont participé à l'achat des cartes de membres donnant droit à l'entrée pour les matchs de championnats saison 98/99 et leurs offrent ses meilleurs voeux pour 1999.

Soirée Couscous : SAMEDI 6 FEVRIER 1999 à 20 heures

Salle des Fêtes de Louvigné

Nous vous invitons à venir très nombreux .

Le Bureau



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Lors de son assemblée générale, l'A.P.E. a renouvelé quelques membres de son bureau, ont été élus :

PRESIDENT : Loic LOLLIVIER

VICE-PRESIDENT : Marilynne LEONARD

Secrétaire : Sylvie DELAUNAY

Trésorier : Dominique DENOU

Secrétaire trésorière adjointe : Renée CHESNEAU

Membres : Laurent ARLET - Patricia BARRAULT - Didier BOURDOISEAU - Stéphane FOUILLEUL - Maryse JARDIN - Didier PLANCHENAULT - Jean-Yves TERIER.

L'A.P.E. remercie tous les parents, amis et Louvignéens présents à la soirée "Paella" du 21 novembre - Soirée qui s'est passée dans une ambiance sympathique et familiale.

De nouvelles dates à retenir : LOTO 20 Mars 1999

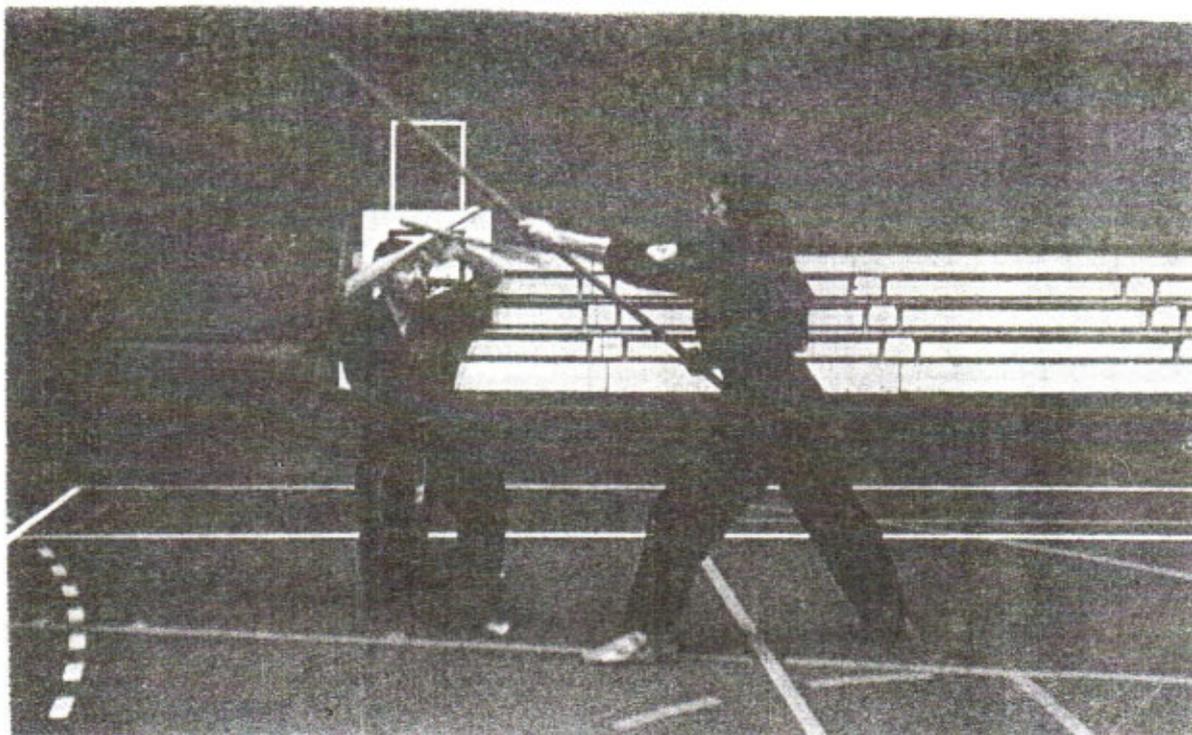
Fête de l'école 20 Juin 1999

Paella 20 Novembre 1999

L'A.P.E vous souhaite ses Meilleurs Voeux pour 1999.

Le Bureau

ASSOCIATION VIET VO DAO



(Le président, Stéphane Leboulenger, en action avec armes, lors d'un stage, à Erquy 22)

Nous sommes heureux de vous retrouver et nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances d'été.

En ce qui concerne l'avenir du Viet-Vo-Dao, on peut dire que les années se suivent et ne se ressemblent pas. En effet, pour cette nouvelle saison martiale, 9 jeunes filles composent actuellement notre club (dont 5 de Louvigné), sur 18 licenciés.

La saison passée, le club a participé à quelques stages, mais cette année il compte bien être présent à toutes les rencontres, quel que soit le style pratiqué. L'évolution de chacun diffère en fonction de l'intérêt porté à toutes les disciplines et tous les styles.

IMPORTANT : *L'association renouvelle l'expérience de sa porte ouverte et de sa soirée Vietnamienne. Retenez bien cette date, **Samedi 13 Mars 1999**. Nous vous invitons à venir découvrir cette discipline et de passer une soirée dans une ambiance asiatique.*

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1999.



Le bureau.

CLUB DE L'AMITIE

Au cours de l'année qui se termine, le Club a organisé et participé à différentes manifestations :

*Concours de belote et de boules avec participation au concours cantonal à LOUVERNE
Participation à la journée de la forme à CHATEAU GONTIER en remportant une coupe
Organisation de 4 après-midis dansant avec différents orchestres.
Le Club a également adhéré aux soirées "cabaret" en présentant deux numéros.*

Retraités, préretraités vous êtes conviés à l'assemblée générale qui se tiendra le 6 janvier 1999 à 14 heures à la salle des loisirs.

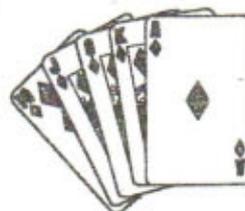
Bonne fête de fin d'année et meilleurs voeux à tous.



AMICALE DES A.F.N. DE LOUVIGNE

Après enquête , les adhérents du club de l'amitié et des AFN , à l'unanimité, ont apprécié le voyage à l'île de Jersey . Il faut dire que ce fut une belle journée d'été, la mer était calme, le soleil radieux et les chauffeurs-guides à l'humour très « british » ont contribué à la réussite de cette bonne ballade. D'un commun accord, nous sommes tous prêts pour un autre départ vers une nouvelle destination.

Mais avant de repartir, les AFN invitent tous les habitants de Louvigné, leur famille et leurs amis, à une amicale partie de belote



*le vendredi 12 mars 1999, vers les
20h30 salle des Loisirs.*

Tous les participants repartent avec un lot.



En attendant ce jour, les AFN vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs voeux de santé et bonheur pour 1999.

Amicalement vôtre,

Le Bureau.



COMITE D'ANIMATION

Notre dernier « papier » comme disent les journalistes vous présentait les activités de ce second semestre 1998 et le programme était bien chargé ! D'abord, la **fête de la musique** organisée avec le concours de l'Ecole de Musique du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) ; une belle manifestation qui se prêtait bien au centre du bourg avec de nombreux participants - musiciens et public - des concerts divers et variés, dans la bonne humeur et par une soirée de juin bien agréable.

Ensuite, l'incontournable **soirée choucroute** qui rassemble un grand nombre d'habitants de LOUVIGNE toujours le troisième samedi de septembre.

Et pour terminer cette année, nous avons présenté nos **soirées cabaret** trois samedis consécutifs.. Préparées depuis de longues semaines, voire de nombreux mois, elles ont rencontré un vif succès puisque nous avons joué à guichets fermés et que nous avons dû refuser des spectateurs : c'est là un grand regret ! Difficile d'évoquer ici un programme extrêmement varié comportant chants, danses, sketches, poésie... formant un ensemble qui a ravi tous les spectateurs ! Difficile également de citer le nom de tous les participants mais il faut cependant nommer le « directeur artistique » local qu'est Daniel HOUDAYER, les responsables techniques que sont Jean-Claude LEROUGE, Gilles GUIBERT, Marcel et Odile GOUGEON, sans oublier « l'ingénieur ingénieux » qu'est Baptiste LEGRAND et des présentateurs novices avec David MOUSSAY et Arnaud LE GALLIOT. Il faut également souligner que ces soirées sont avant tout le résultat d'un formidable travail d'équipe constituée non seulement des membres du Comité d'Animation mais aussi du Club de l'Amitié, de jeunes enfants, d'adolescent(e)s qui ont donné beaucoup de leur temps pour les répétitions, les préparations, les décors, les costumes... D'autres associations (Comité de Jumelage, Association Sportive de Football, Association des Parents d'Elèves) ont assuré la partie buvette et vente de crêpes aux entractes, le bénéfice de cette contribution étant réparti en trois parts égales. Que soient remerciés ici toutes celles et tous ceux qui se sont impliqué(e)s dans cette saga louvignéenne. Oserions-nous avouer que le public étant si chaleureux, nous aurions presque le cafard d'en arrêter là !

Dans l'immédiat, ce sera bientôt Noël et une animation est prévue comme les années passées avec l'Association des Parents d'Elèves. Chut !

Et pour terminer, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver encore plus nombreux à nos côtés l'année prochaine.



COMITE DE JUMELAGE

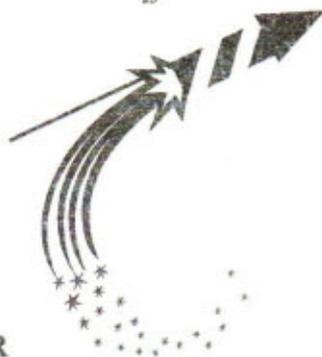
Chaque été voit son lot d'Argentréens ou Louvignéens partir quelques semaines à BABENHAUSEN, soit pour travailler ou passer quelques jours de vacances. Cela a été encore vrai cette année ! Nous avons également reçu la visite d'un couple de BABENHAUSEN avec ses enfants.

Début novembre, nous avons accueilli un groupe de jeunes Allemands de 11 à 16 ans, encadré par CLAUDIA. Le programme élaboré leur a permis de découvrir la région et ses activités (collège, élevage de chevaux, chocolaterie, etc...) et bien sûr la classique découverte du MONT SAINT-MICHEL et de SAINT-MALO, sans oublier un après-midi cuisine ! Ce séjour s'est particulièrement bien déroulé : les familles ont accepté de loger ces jeunes par deux, le foyer a ouvert ses portes tôt le matin pour permettre l'accueil de ceux dont les familles partent travailler de bonne heure. Le seul regret est que cette semaine ne coïncidait pas avec les vacances scolaires en France ! L'Europe reste à faire de ce côté-là aussi ! Un grand merci à toutes les familles et à tous les jeunes qui se sont investis pour le bon déroulement de ce séjour ! Notre ambition est de préparer un séjour à BABENHAUSEN pour les jeunes l'année prochaine. Mais, pour l'instant, rien n'est décidé en matière d'âge, de dates : nous allons y travailler et vous tiendrons bien évidemment au courant !

Tous les deux ans, nous avons un échange officiel et le prochain aura lieu le week-end de la Pentecôte 1999. Au programme, une randonnée pédestre qui permettra de découvrir ARGENTRE et LOUVIGNE, une soirée dansante avec repas, une soirée spectacle et peut-être une visite dans le Golfe du Morbihan. Il restera aussi un peu de temps libre, c'est toujours ce qui est demandé !!

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette dernière année avant le troisième millénaire ! Bonne année à tous et à toutes !





CALENDRIER

DES FETES

09.01.1999	C.A.L. : Soirée Voeux
06.02.1999	Ass. FOOTBALL : Soirée Couscous
27 et 28 02 1999	Club de l'Amitié : Concours de Belote
12.03.1999	A.F.N. : Concours de belote
15.03.1999	Viet Vo Dao
20.03.1999	Ecole : Loto
27.03.1999	A.J.L. : soirée Moules frites
27.04.1999	Club de l'Amitié : Bal
22.23. et 24.05.1999	Comité de Jumelage Babenhausen - Louvigné - Argentré
5 et 6.06.1999	J.I.A.L.
13.06.1999	Club de l'Amitié : Bal
20.06.1999	Fête de l'Ecole
22.08.1999	Club de l'Amitié : Bal
18.09.1999	C.A.L. : Soirée Choucroute
16.10.1999	Soirée Classes 9
20.11.1999	Soirée A.P.E
27.11.1999	Comité de Jumelage : soirée Pot au feu



ETAT CIVIL du 1er janvier 1998 au 15 décembre 1998

Naissances

CAILTON	Jérémy	24 mars	à LAVAL
MOUETAUX	Kimberley	26 mai	à LAVAL
BERTIN	Aymeric	26 mai	à LAVAL
FARDEAU	Antoine	6 juin	au MANS
BOULIN	Arthur	16 juin	à LAVAL
RONSIN	Axelle	9 août	à LAVAL
MORICE	Sébastien	22 Septembre	à MAYENNE
CHENU	Coralie	30 Septembre	à LAVAL
VERRON	Mathis	16 octobre	à LAVAL
DOUILLET	Arthur	9 Novembre	à LAVAL
MIGNOT	Anne	23 Novembre	à CHATEAU GONTIER



Mariages

GENDRON	Anthony	et	RUULT	Sophie	le 25 juillet
LEMESNAGER	Olivier	et	HUCHEDE	Séverine	le 1er Août
ROUSSEAU	Louis	et	DUMOTIER	Joscelyne	le 19 septembre



INFORMATIONS FLASH.....



CADRE DE VIE

"Nous n'avons pas hérité la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"

Antoine de SAINT-EXUPERY

LOUVIGNE commune propre, je participe

Bruit de voisinage... (arrêté n°91- 0223 du 26 03 91 :

article 5 : **Propriété privée:** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Vitesse excessive...

Animaux en divagation ...

Dépôt sauvage de déchets

Dégradations diverses.....

UN SOUCI POUR TOUS, UN OUBLI POUR

CERTAINS

UN ESPACE DE QUALITE, C'EST L'AFFAIRE DE

TOUS !

La liberté , c'est la responsabilité. Réagissons et faisons le de bon coeur. Pas besoin d'un gendarme de la nature derrière chacun de nous.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Observations du jury d'arrondissement

Les entrées ont été bien traitées et les compositions de massifs et suspensions sont intéressantes. L'ensemble des plantations est bien entretenu.

Par contre, la très large rue centrale présente toujours un aspect dénudé, il faut attendre maintenant que soit réalisé votre projet d'aménagement de cette partie.

Un effort est très lisible chez les particuliers.

Encouragement du jury.

CLASSEMENT COMMUNAL :

Catégorie A avec jardin

Mr et Mme MOUSSAY Jean

Mr BRETON Roger

Mr et Mme FAUCHARD Claude

Catégorier B sans jardin

Mr et Mme GUITTER Jacky

Mr et Mme MENARD Paul

Madame LEGENDRE Madeleine

Catégorie C commerce et artisans

Mr et Mme LEGAY Jean-Claude

Mr et Mme BOUTTIER Bernard

Mr et Mme HUCHEDE Eugène

.....
VOUS AVEZ LA PAROLE.....

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune. Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et de vos suggestions.

✂.....

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce coupon est à adresser à : Mairie de Louvigné